

TRACES, formation et présentation de l'outil de gestion communautaire

FranceAgriMer, la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et l'Ecole Nationale des Services vétérinaires (ENSV) ont organisé une formation à l'outil communautaire TRACES, le 28 mars 2017, à Paris, avec l'expertise de la Commission européenne.

Suite à la négociation d'accords de libre-échange (ALE), la Commission européenne a négocié des certificats sanitaires d'exportation à l'échelle de l'Union européenne, c'est-à-dire identiques pour tous les Etats membres.

L'outil de gestion communautaire permettant de gérer les mouvements d'animaux et les flux de produits d'origine animale est le système TRACES (*TRAdE Control and Expert System*). Utilisé à l'origine pour gérer les mouvements d'animaux et de produits d'origine animale tant à l'intérieur de l'Union européenne (UE) qu'à l'importation, TRACES contient désormais des informations relatives aux exportations vers les pays tiers pour les couples pays/produits concernés par des ALE.

Or, les opérateurs privés et les services impliqués dans l'exportation n'ont, souvent, pas l'habitude de cet outil d'apparition récente dans leur champ d'activités. Pour cette raison, ils ont exprimé un besoin de formation pour se familiariser à cette nouvelle procédure qui a vocation à se développer.

L'objectif de cette formation était de :

- présenter l'outil TRACES et son utilisation pour l'exportation de produits agricoles et agroalimentaires ;
- présenter les aides disponibles pour cette utilisation.
- fournir aux exportateurs et aux services les connaissances nécessaires pour l'utilisation de TRACES à l'exportation : modalité de connexion, consultation des certificats sanitaires, utilisation de l'outil, etc. ;
- former des personnes ressources qui, en France, pourront répliquer la formation au niveau régional.

Après une introduction par la DGAL et FranceAgriMer, les guides à l'utilisation de l'outil TRACES, rédigés par FranceAgriMer, ont été brièvement présentés ; ils peuvent être consultés à l'adresse suivante : [http://www.franceagrimer.fr/International/Exportations/Appui-aux-exportateurs/Mesures-reglementaires-generiques/TRACES/\(language\)/fre-FR](http://www.franceagrimer.fr/International/Exportations/Appui-aux-exportateurs/Mesures-reglementaires-generiques/TRACES/(language)/fre-FR)

L'expert responsable du programme TRACES, à la Commission européenne, a ensuite présenté l'outil, en procédant à une démonstration pratique de celui-ci.

Les tutoriels et vidéos réalisés à l'occasion de cette formation sont en cours de montage. Les opérateurs et les services de l'Etat seront informés de leur mise en ligne sur le site de FranceAgriMer.

Le nombre de participants (une centaine, issus du secteur privé ou des services déconcentrés) a illustré le besoin des utilisateurs pour une telle formation. Cette session était également conçue comme un pilote qui permette d'élaborer un kit pédagogique à même de faciliter sa réplification au niveau national ou régional, dans un format qui reste à préciser. Il est donc prévu d'organiser des sessions ultérieures, en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs.